



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 5 février 2019

### **Il ne suffit pas de parler de vie chère, il faut revendiquer de meilleurs salaires !**

Comme nous en avons discuté avec nos camarades de la fédération Commerce, ce jour, mardi 5 février 2019, nous, militants de l'URE-CGTR, étions dans l'action pour l'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Notre syndicat se bat pour que le Smic et la retraite minimum soient portées immédiatement à 1800 euros. Le montant actuel du Smic (1200 € net) ne permet plus de vivre.

Tous les salaires par ailleurs doivent être augmentés de 300 € mensuellement, car les prix, les impôts, en un mot la vie chère ne nous permettent plus de nous en sortir.

Les mesurette de Macron (augmentation de la prime d'activité que ne perçoit qu'une partie des travailleurs, l'augmentation du Smic de 1,5 %) ne répondent pas à la nécessité de ramener les salaires à un niveau suffisant pour faire face aux besoins des travailleurs et de leurs familles.

Et qu'on ne vienne pas nous raconter que les patrons n'ont pas d'argent. Les plus gros en tout cas roulent sur l'or et en plus le gouvernement leur fait un pont d'or avec les exonérations de cotisations patronales, le CICE et la baisse de l'impôt sur les sociétés.

La baisse des taxes ou leur suppression ne suffiront pas à nous donner un pouvoir d'achat suffisant. C'est une augmentation générale et conséquente des salaires, des retraites et des minima sociaux qu'il nous faut !

### **5 février : journée d'action et de grève nationale**

#### **Notre action dans l'Est**

Nous avons décidé de nous adresser aux salariés de la région Est. Des diffusions ont été faites lundi 4 à Saint Benoît et Sainte Suzanne pour appeler à la grève. Et mardi 5 une première diffusion de tracts par une quarantaine de nos militant(e)s a été faite dès 7 heures devant l'entrée du GHER. L'accueil a été chaleureux. Beaucoup de salariés du GHER nous ont fait part des conditions difficiles auxquelles ils étaient confrontés dans leurs services (effectifs insuffisants alors que le nombre des personnes hospitalisées augmente d'année en année, heures supplémentaires non payées et non récupérées – au service des Urgences, 9 salariés sont en arrêt maladie et ce n'est qu'un exemple de l'épuisement imposé aux travailleurs de cet établissement public !) tandis que leur direction et celle de l'ARS affichent ouvertement leur intention de leur imposer de nouvelles économies.

Perdre sa santé à soigner celle des autres ? Pas d'accord ! Faut que ça change.

La deuxième entreprise visitée a été le Jumbo Score de Beaulieu. Un établissement appartenant au groupe Vindémia qui exploite ses travailleurs au salaire minimum et souvent à temps partiel, ce qui lui rapporte des millions de bénéfices qu'il rapatrie à la maison mère pour engraisser les actionnaires plutôt qu'augmenter les salaires, embaucher et transformer les CDD en CDI. Là aussi les mots d'ordre de la CGTR ont fait mouche et trouvé l'assentiment de plusieurs salariés et aussi des consommateurs qui constatent que les prix n'arrêtent pas d'augmenter et les obligent à se priver sur tout, y compris sur l'essentiel.

Les travailleurs et consommateurs (souvent salariés eux aussi) ont en fait les mêmes revendications : l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Ce n'est qu'un menant une lutte commune contre les capitalistes et l'État à leur service, seuls responsables de la vie chère et de l'assèchement des fonds publics, qu'ils pourront changer leur vie !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Nous sommes ensuite allés rendre visite aux travailleurs de la quincaillerie proche, Weldom, où le patron ne tolère pas la présence de la CGTR. Il y a quelques années il a réussi, après de multiples manœuvres, à licencier deux militants de la CGTR. Il a aussi mis à la porte un cadre qui le gênait parce que trop proche des employés... cela ne nous a pas empêché d'y distribuer notre tract qui a reçu un accueil favorable de la part des vendeurs de ce magasin.

Leclerc Beaulieu a eu aussi droit à notre intervention.

La quatrième entreprise a été le Carrefour de Quartier Français. La direction plutôt fébrile se tenait à l'entrée du magasin. Peur qu'on s'adresse à ses salarié(e)s exploité(e)s ? Cela ne nous a pas empêché de distribuer notre tract aux caissières et à quelques salariées de la galerie marchande plutôt contentes qu'on mette en avant la question des salaires !

Nous avons fini notre action devant Mr Bricolage qui, avec Décathlon et Carrefour, appartient au groupe antillais de Bernard Hayot. Les camarades ont dénoncé l'exploitation des travailleurs à l'intérieur, les bas salaires. Ils ont affirmé leur solidarité avec les travailleurs de Carrefour de Guadeloupe, appartenant à la famille Despointes, qui sont en grève depuis trois mois ; en lutte pour de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires. Hayot et Despointes sont riches à millions. Ils peuvent payer ! Les camarades ont aussi dénoncé l'ouverture de Mr Bricolage le dimanche après-midi. La CGTR Commerce a porté plainte contre ces abus de la part du patron qui s'assoit sur l'accord 1966. Une première audience aura lieu le 26 février au tribunal de Saint Denis.

### **Samedi 9 Février :**

#### **à nouveau dans la rue pour les salaires !**

Samedi prochain, une manifestation est organisée à Saint Denis à l'initiative de plusieurs organisations dont les Gilets Jaunes à laquelle la CGTR a décidé de participer.

Nous appelons tou(te)s nos militant(e)s à y participer et à y entraîner leurs camarades de travail pour y faire entendre les revendications des travailleurs.

**Pour les salaires, pour les retraites, pour un emploi pour tous, nou tienbo, nou larg pa !**

**Rendez-vous à 9 heures au Jardin de l'État.**

#### **À propos des cotisations sociales...**

Certains parmi les Gilets Jaunes reprennent à leur compte la revendication patronale de baisse des cotisations sociales. À la CGTR, nous sommes contre. Les cotisations sociales sont ce qu'on appelle du « salaire différé », du salaire qui n'est pas versé au salarié en tant que paie, mais qui lui servira demain pour continuer à le payer s'il est malade, à rembourser ses médicaments, ses examens, à payer son séjour à l'hôpital, à le payer en cas d'accident de travail ou de période de chômage ou quand il sera à la retraite.

Alors pas question de toucher à ces cotisations sociales. Par contre ce que nous voulons, c'est qu'elles soient payées proportionnellement aux salaires versés et uniquement par les patrons !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 h 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur tous les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Nous vous attendons nombreux !